

Séminaire organisé par la
Commission pour égalité de genre
en partenariat avec la
présidence grecque du Comité des Ministres
du Conseil de l'Europe

« Faire progresser l'égalité : **PROGRAMME**
entre les femmes et les : Par vidéoconférence
hommes : Le rôle et la : 21 octobre 2020
situation des mécanismes
institutionnels pour l'égalité
entre les femmes et les
hommes dans le contexte du
Covid-19 »



14h30 Séance d'ouverture – discours de bienvenue

Modératrice : Snežana Samardžić-Marković, Directrice Générale de la Démocratie, Conseil de l'Europe

- **H.E. Katerina Sakellariopoulou**, Présidente de la République hellénique
- **Kyriakos Mitsotakis**, Premier ministre de la République hellénique
- **Miltiadis Varvitsiotis**, ministre suppléant des Affaires étrangères de la République hellénique
- **Marija Pejčinović-Burić**, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe

* * *

14h45 Séance 1: Mécanismes institutionnels pour l'égalité entre les femmes et les hommes : état des lieux et impact de la pandémie de Covid-19

Modérateur : Charles Ramsden, Président de la Commission pour l'égalité de genre du Conseil de l'Europe, Royaume Uni

- **Barbara Limanowska**, Coordinatrice du programme d'intégration de la dimension de genre, Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes. *Indicateurs pour les mécanismes institutionnels et l'intégration de la dimension de genre*
- **Katerina Sarri**, professeure à l'École d'études économiques et connexes de l'Université de Macédoine, Thessalonique, Grèce. *Les effets de la crise financière de 2008 et de la pandémie de COVID-19 sur les femmes : quels enseignements ?*
- **Brigitte Grésy**, Présidente du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, France. *L'expérience d'un mécanisme institutionnel national pour l'égalité entre les femmes et les hommes*
- **Despina Syrri**, directrice de l'École civique d'études politiques, Grèce. *Les impacts de la pandémie de COVID-19 sur les femmes migrantes*

15h25 Discussion avec les participantes et participants

15h40 – 15h50

Pause-café

* * *

15h50 Séance 2: Veiller à ce que les mesures de relance renforcent les organismes et services liés à l'égalité entre les femmes et les hommes

Modératrice : Maria Nikoltsiou, journaliste, présentatrice de télévision et commentatrice, Grèce

- **Maria Syrengela**, Secrétaire générale pour la politique familiale et l'égalité entre les femmes et les hommes, Grèce. *Violence à l'égard des femmes : mesures prises pendant la période de confinement lié au COVID-19 : l'expérience grecque*
- **Janet Veitch**, présidente du Women's Budget Group, Royaume-Uni. *Lier les plans de relance économique et le soutien aux organismes et services de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes*
- **Alia El-Yassir**, directrice régionale, Bureau régional d'ONU Femmes pour l'Europe et l'Asie centrale. *Positions des mécanismes d'égalité entre les femmes et les hommes sur le COVID-19*
- **Maria-Andriani Kostopoulou**, membre du Groupe d'expert-e-s sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO), Grèce. *Renforcer les services de soutien aux victimes de la violence à l'égard des femmes*
- **Ana Maria Peláez Narváez**, membre du comité CEDAW des Nations unies, vice-présidente du Forum européen des personnes handicapées, vice-présidente exécutive de la Fondation des femmes CERMI, Espagne. *Prendre en compte les besoins des femmes handicapées*

16h30 Discussion avec les participantes et participants

* * *

16h45 Séance de clôture

Modérateur : Daniele Cangemi, Chef du Service de la dignité humaine et de l'égalité de genre, Conseil de l'Europe

Résumé

- **Susana Pavlou**, Rapporteuse du séminaire

Remarques de clôture

- **Snežana Samardžić-Marković**, Directrice Générale de la Démocratie, Conseil de l'Europe
- **Maria Syrengela**, Secrétaire générale pour la politique familiale et l'égalité entre les femmes et les hommes, Grèce

www.coe.int/equality
www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.